

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'administration	
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
24/10/2016	50 A.Z. A.E. A.	16P0180

1. Intitulé du projet

Construction de 563 logements sur la commune de Villejuif (94800) 54 avenue de la République

	ification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire
2.1 Personne physique	
Nom	Prénom
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	VINCI IMMOBILIER RESIDENTIEL
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	
RCS / SIRET 4 3 5 1 1 6 6 2	8 5 Forme juridique SNC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
	Surface de plancher d'environ 32 200 m² compris entre 10 000 m² et 40 000 m² sur un terrain de moins de 10 hectares
36	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Construction de 563 logements sur 2 niveaux de sous-sol et création d'un espace paysager.

Une partie des parcelles concernées comprend actuellement cinq bâtiments dont trois maisons individuelles qui sont destinés à être démolis.

L'autre partie des parcelles est nue, les bâtiments ayant été démolis par le Groupe Hospitalier Paul Guiraud il a moins de 10 ans.

Le terrain n'a pas été remblayé.

Au-delà, il est rappelé que le site est actuellement occupé par le Groupe Hospitalier Paul Guiraud (propriétaire du foncier).

4.2 Objectifs du projet

Le projet répond à une demande de la ville de Villejuif, l'objectif étant de favoriser l'accueil des familles et un très bon niveau de qualité et d'habitabilité des logements neufs. En ce sens, la production de studio est bannie dans la programmation des logements en accession et des logements en social, sauf pour les logements dédiés tels que la résidence étudiante.

Le projet s'organise en 8 bâtiments autour d'un mail paysager avec des espaces extérieurs à dominante végétale, une trame verte structurée avec des espaces plantés, des coeurs d'ilot, privilégiant la biodiversité au sein du futur quartier.

Par ailleurs, la réalisation d'un espace vert paysager public qui sera remis aménagé à la Ville, d'une surface de 4000 m² environ.

La ville inscrit la restructuration du quartier dont dépend l'opération, dans la politique des "100 quartiers innovants et écologiques" de la Région Ile-de-France.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

 Réalisation d'un chantier de construction de logements sur 1 ou 2 niveaux de sous-sol dont la durée de chantier est d'environ 40 mois.

Cette réalisation se fera en 3 tranches.

- Aménagement des espaces verts
- Création d'une emprise permettant la réalisation d'un futur gymnase.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Après la livraison de la construction, l'immeuble sera utilisé en habitation par environ 1 183 personnes, à savoir :

- 967 personnes pour les logements collectifs en accession
- 96 personnes pour les logements locatifs
- 120 personnes pour les logements en résidence étudiante

Le parc paysager public sera exploité par la ville.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité administrat dossier(s) d'autorisation(s).				'x)
Le projet est soumis à permis d	e construire valant démoliti	on.		
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédur	e d'autorisation ce formulaire est	rempli		
Le permis de construire valant d	lémolition.			
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superficie globale (assiette)	de l'opération - préciser	es unités de mesure utilisée	s
Grande	urs caractéristiques		Valeur	
Surface de plancher Hauteur Surface au sol de la superstru	cture		32 200,00 m² 21 m 10 000,00 m²	
4.6 Localisation du projet				
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques l	Long. <u>2</u> ° <u>35</u> ' <u>86</u> "	72 Lat. <u>48</u> ° <u>78</u> ' <u>85</u> " <u>9</u>	8
54 avenue de la République 94800 VILLEJUIF	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	Long ° ' "	Lat ° ' " _ Lat ° ' " _	
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi4.7.1 Si oui, cette installation ou cet4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été a	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une ét		Oui Non X	
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un prograr Si oui, de quels projets se compose			Oui Non X	

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. S	Sensibil	lité env	ironnementale de la zone d'implantation envisagée						
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ? Usage actuel du sol : une partie de parcelles concernées comprend : - 5 bâtiments dont 3 de type maisons individuelles. - l'autre partie de parcelles est nue et libre de toutes occupations suite aux démolitions réalisées par l'Hôpital il y a moins de 10 ans.									
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?									
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet Le PLU actuel a été approuvé le 16 décembre 2015. Règlement applicable à la zone du projet : zone UBa.									
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementaux	dans l	la zone	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet						
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?						
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X							
en zone de montagne ?		X							
sur le territoire d'une commune littorale ?		X							
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	9						
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration?	X		Plan de prévention du bruit dans l'Environnement de la Communauté d'agglomération du Val de Bièvres. Classement acoustique de l'Avenue de la République (catégorie 4), avenotamment un isolement de la façade de 30 à 35dB(A). Les logements sont construits au-delà de cette zone.						

	·	·~····	,
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?	X		Le projet se situe en secteur ABF. Sur le terrain voisin, à savoir le Groupe Hospitalier Paul Guiraud, un certain nombre de bâtiments remarquables bénéficient d'une protection au PLU de Villejuif. L'insertion du projet sera étudié avec l'ABF.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?	X		Plan de prévention du risque naturel prévisible (prescrit): - Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols (concerné à niveau faible) - Inondation et coulées de boues par ruissellement en secteur urbain (non concerné) - Affaissements et effondrements de terrain (non concerné)
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	Une étude des sols a été réalisée pour confirmer l'absence de pollution.
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	X		Hôpital Paul Guiraud sis 54 avenue de la République situé entre 360 et 420 m de notre opération inscrit au PLU comme ensemble remarquable faisant parti du programme de créations d'asiles en périphérie de la capitale, à la fin du 19e siècle. Il fut construit de 1882 à 1889.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	Les terrains étant en partie situés sur une zone « fortement exposée aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols », nous ne pouvons pas envisager d'infiltrer les eaux pluviales. Ainsi, afin de respecter les exigences de débit de fuite définies par le plan de zonage pluvial départemental du bassin versant de la Vallée de la Bièvre, nous mettrons en œuvre : - Des toitures végétalisées permettant de favoriser l'évapotranspirtation des eaux collectées ; - Des bassins de rétentions équipés de régulateurs de débit.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	Les constructions sont situées au-dessus de la nappe phréatique.
Ressources	est-il excédentaire en matériaux ?	x		Le projet nécessite l'évacuation de terre.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	x		Risque de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols (niveau d'aléa faible)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	X	En phase chantier (40 mois): bruit engendré par les engins permettant la réalisation de la construction. Il sera mis en place un chantier propre visant à limiter les nuisances sonores. Le voisinage principal est le propriétaire du foncier, à savoir l'Hôpital Paul Guiraud.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	x	En phase terrassement, possibilité de vibrations.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		En phase chantier: production de déchets inertes qui seront évacués et traités par des centres spécialisés (avec suivi de fiches matériaux selon NF HQE) Il sera mis en place un chantier propre visant à limiter les déchets. Après réalisation: production de déchets non dangereux (cartons, plastiques, ordures ménagères) qui seront disposés dans des espaces dédiés au tri prévus dans les logements, afin de faciliter le tri à la source, ainsi que des équipements permettant le compostage. Le projet intègrera la mise en oeuvre systématique de locaux déchets. Le dimensionnement sera conforme aux exigences du PLU.
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		En phase chantier: aménagements provisoires sur le terrain et circulation de véhicules/engins spécifiques aux alentours. Le terrain est suffisamment grand pour accueillir toutes les installations de chantier (pas d'emprise chantier sur le domaine public). Après réalisation: augmentation de la population (environ 1183 personnes), augmentation légère de la circulation aux alentours et du nombre d'usagers des transports en commun (gestion par 2 points d'accès au domaine public, par une circulation douce favorisant les piétons et les vélos).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
Observation est ici faite qu'un chantier de logements est actuellement en cours de construction, mais celui-ci sera achevé avant le démarrage du chantier de l'opération, objet de la présente demande.
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous souhaitons souligner la volonté des équipes d'intégrer pleinement les enjeux environnementaux.

Les enjeux prioritaires de l'opération, sont l'insertion de l'opération dans son environnement (végétalisation qualitative recherchée, amélioration de la biodiversité, exclusion au maximum la voiture du site et faciliter le recours aux vélos avec plus de 700 m² de locaux dédiés), la gestion de l'énergie (réduire les consommations énergétiques de 25%, mise en place de principes d'architecture bioclimatique et recours à un mode de production énergétique performant par le raccordement au réseau de chaleur urbain).

Le site est déjà urbanisé et fait l'objet d'un agrandissement des zones vertes par rapport à l'utilisation actuelle des espaces verts par le Groupe Hospitalier Paul Guiraud. Une démarche de chantier propre sera mise en œuvre, aussi bien lors de la phase de démolition des derniers bâtiments que de construction de l'opération.

Afin de garantir l'implication des entreprises dès la signature des marchés, les conditions de l'appel d'offre préciseront les objectifs environnementaux poursuivis pour le chantier ainsi que les modalités de leur prise en compte au niveau de la sélection des entreprises.

Les moyens humains et organisationnels seront mis en œuvre pour garantir la performance environnementale globale de notre projet, et notamment l'intégration des attentes et exigences émises par la Ville.

Un AMO HQE, interviendra en collaboration avec la Maîtrise d'oeuvre, sur les missions suivantes :

- > Réalisation d'une Analyse Environnementale de Site (AES), qui nous permettra de prendre la mesure des enjeux et des potentialités du site. Cette analyse servira de fil rouge tout au long de la conception et de la réalisation du projet.
 - > Définition et Animation du Système de Management Environnemental
 - > Suivi transversal des projets de Maîtrise d'oeuvre avec un suivi environnemental de la phase de réalisation.

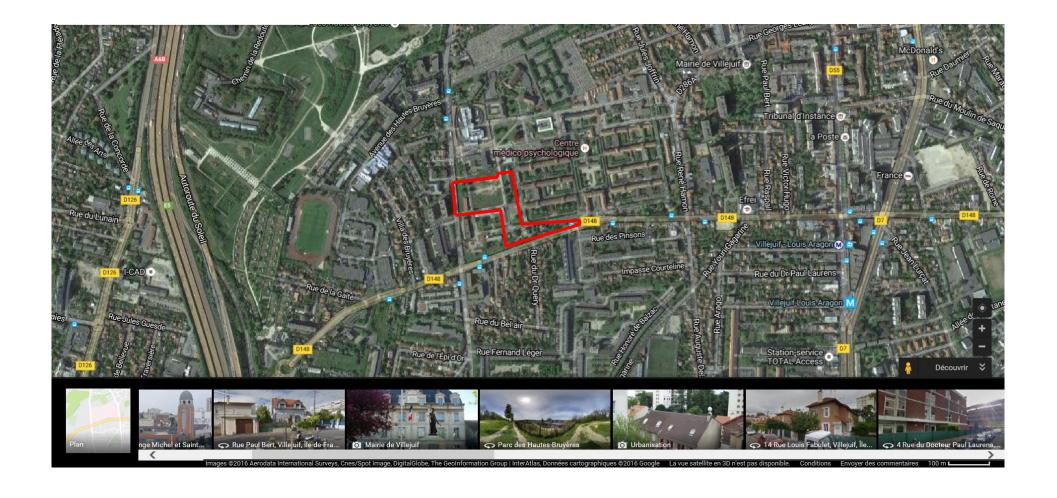
Au vu de la nature du terrain, des conditions techniques favorables, et de notre projet d'envergure intégrant une méthodologie sous l'angle du Développement Durable, visant à :

- intégrer avec cohérence l'opération dans son environnement (contexte local, densité, mobilité, accessibilité, paysage, adaptabilité),
- préserver les ressources naturelles et favoriser la qualité environnementale et sanitaire des bâtiments (eau, déchets, matériaux, énergie, biodiversité, risques, santé), nous estimons que notre projet n'a pas de nécessité à faire l'objet d'une étude d'impact.

	8. Annexes							
8.	8.1 Annexes obligatoires							
	Objet							
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	×						
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X						
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x						
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X						
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;							
8.	2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire							
	euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que l arties auxquelles elles se rattachent	∋s						
	Objet							
	9. Engagement et signature							
Je	e certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X							
	Fait à Barbagne Billancourt 10, 20/10/2016							
S	Signature Signature Siège Social : 59, rue Yves Kermen 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Tél : 01 55 38 80 00 - Fax : 01 56 72 63 48 435 166 285 RCS NANTERRE							

PLAN DE SITUATION DU TERRAIN





Octobre 2016 **VILLEJUIF – HOPITAL PAUL GUIRAUD**

Le projet s'inscrit dans le secteur de l'Hôpital Paul Guiraud à Villejuif comprenant une zone d'environ 18 hectares située de manière stratégique dans la ville, à proximité du métro Louis Aragon et du centre-ville historique.

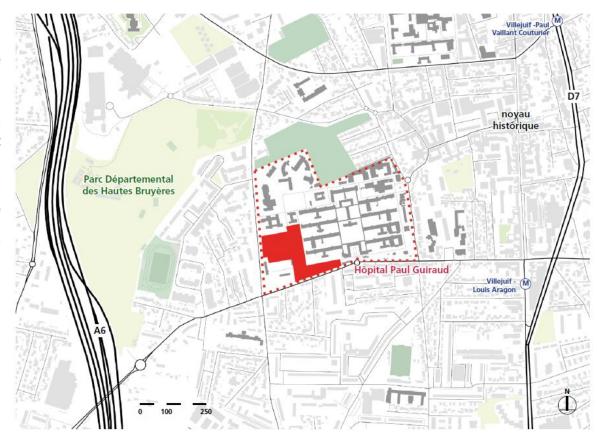
Cette proximité est un atout favorisant l'évolution et la mutation de ces parcelles liées à l'hôpital. La parcelle objet de la présente demande, se situe au Sud-Ouest du secteur, avec des accès sur la rue de Verdun et l'Avenue de la République.

L'opération s'implante sur une parcelle de terrain d'une surface d'environ 23 127 m², à extraire de la parcelle actuellement cadastrée AC numéro 27 : 54 avenue de la République à Villeiuif (94800).

Dans le cadre du PLU de la ville de Villejuif en vigueur, la parcelle est située en zone UBa.

Le site est situé à l'intérieur du mur d'enceinte de l'hôpital, affichant ainsi clairement l'absence de lien urbain avec le reste de la ville qu'il sera important de venir recomposer.

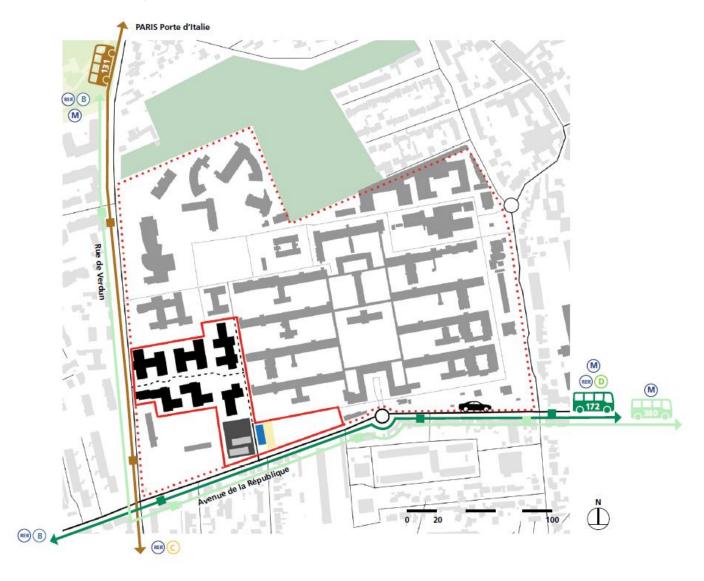
L'environnement paysager et urbain direct est assez hétéroclyte: pavillons avec jardins, logements collectifs, équipements publics, hôpital...



Le paysage est d'une manière générale hiérarchisé et utilisé de la même manière que l'architecture comme en témoigne les alignements d'arbres en rideau des différentes cours de l'hôpital. Les espaces verts manquent de naturel et de différenciation vis à vis de l'architecture.

Assez peu d'arbres sont présents sont l'emprise du secteur à aménager, seuls des sujets majeurs dans la pointe Sud seront conservés et intégrés au nouveau parc.

CONTEXTE URBAIN, MOBILITE



Le projet bénéficie d'un emplacement stratégique, situé à 700 m de la gare à proximité immédiate de la ligne de métro n°7 et des futures lignes n°14 et n°15 du Grand Paris Express; l'ouverture de ces dernières lignes aux usagers interviendront dans le même temps que la livraison de notre opération.

PLAN MASSE DU PROJET - Architecte



PLAN MASSE DU PROJET - Paysagiste



PERSPECTIVES DU PROJET



Vue de la Rue de Verdun

Octobre 2016 **VILLEJUIF – HOPITAL PAUL GUIRAUD**



Vue de la promenade intérieure

Octobre 2016 VILLEJUIF – HOPITAL PAUL GUIRAUD

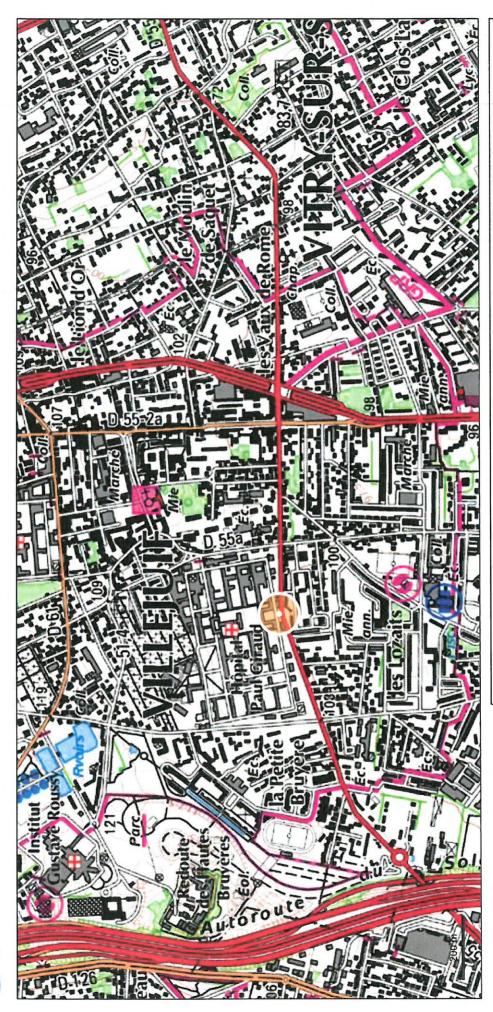


Vue de la clairière intérieure

géoportail

Carte - Géoportail

PLAN DE SITUATION



© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

HOPITAL PAUL GUIRAUD 54 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 94800 VILLEJUIF

2° 21′ 48″ E 48° 47′ 22″ N Longitude : Latitude :

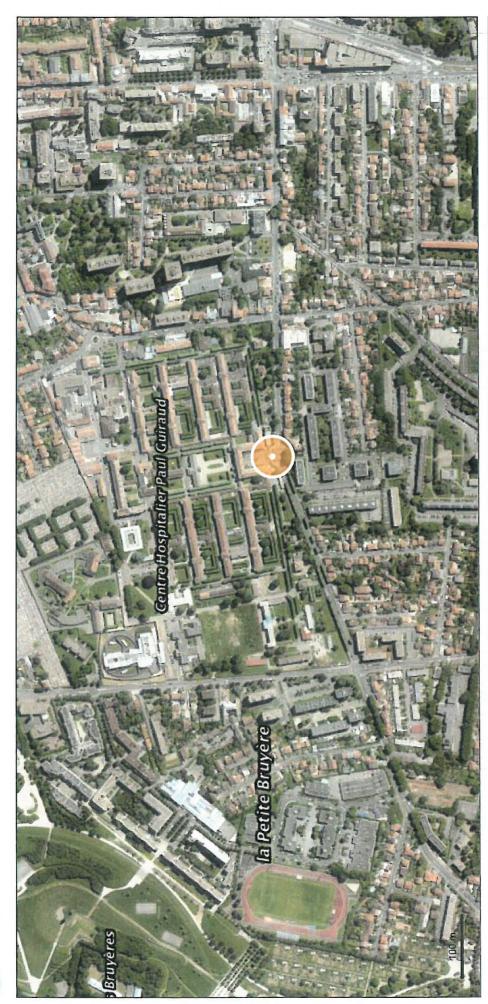
04/10/2016

Page 1 sur 1



Carte - Géoportail

PLAN DE SITUATION



© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

2° 21′ 27″ E 48° 47′ 20″ N Longitude : Latitude :

HOPITAL PAUL GUIRAUD 54 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 94800 VILLEJUIF

https://www.geoportail.gouv.fr/carte

04/10/2016

ENVIRONNEMENT PROCHE

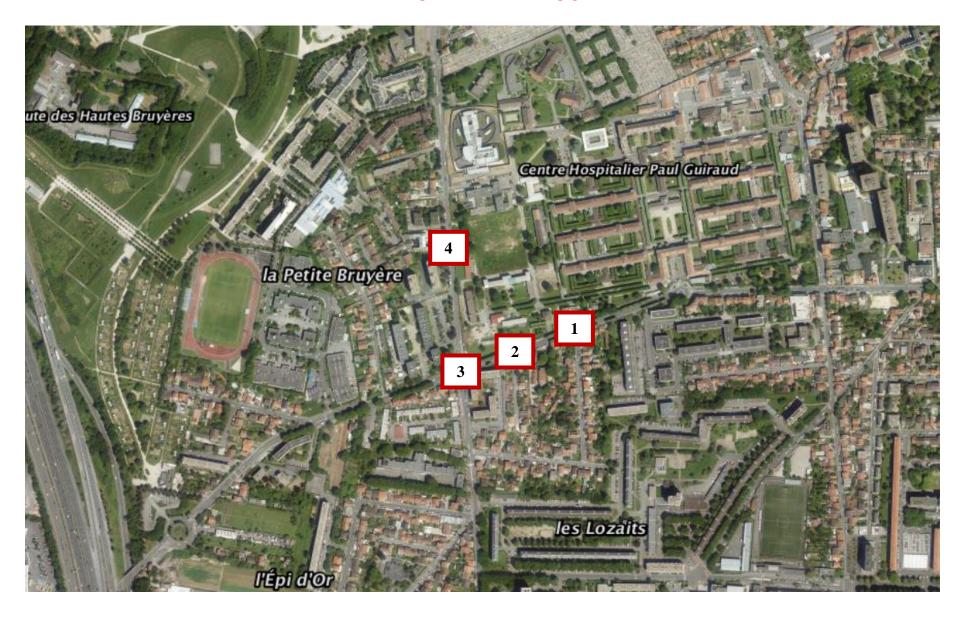


PHOTO N°1



PHOTO N°2



VILLEJUIF – HOPITAL PAUL GUIRAUD PHOTO N°3 Octobre 2016



PHOTO N°4



ENVIRONNEMENT LOINTAIN





PHOTO N°2



VILLEJUIF – HOPITAL PAUL GUIRAUD Octobre 2016 **PHOTO N°3**



PHOTO N°4

